

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
a
Mor
be***26017037***

Original déposé le

23 JAN. 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
GreffeN° d'entreprise : **0456 911 273****Nom**(en entier) : **HYDROCAR INDUSTRIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue Maurice Brossius 47, 5020 NAMUR****Objet de l'acte : RENOUELEMENT**

Extrait de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2025

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Mickaël MILLET arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée pour une période de six années qui prendra fin en 2031 à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

L'assemblée, constatant que le mandat de Commissaire de la SCRL PwC Réviseurs d'Entreprises arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée, décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire de la SCRL PwC Réviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Didier Delanoye en tant que réviseur d'entreprises, pour une durée de 3 exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer en 2028 sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2027.

Les honoraires annuels du Commissaire s'élèvent à EUR 5 920 (plus TVA, débours divers et cotisation IRE), et seront adaptés annuellement sur base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ou suivant accord entre les parties.

Pour extrait conforme

Léo LAIGNEL
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2026 - Annexes du Moniteur belge